

Impôt sur le revenu

Cependant, la réalisation de cet objectif dépend non seulement du gouvernement mais également de la collaboration assidue de tous les Canadiens.

(La motion est retirée.)

M. l'Orateur adjoint: Je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 h 30.)

• (2002)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**MESURE MODIFICATIVE**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Chrétien: Que le bill C-11, tendant à modifier le droit fiscal et à prévoir l'attribution d'autres pouvoirs pour percevoir des fonds, soit lu pour la 2^e fois et renvoyée au comité plénier.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, à 5 heures, je parlais des efforts du gouvernement pour stimuler l'industrie au moyen de subventions accordées aux grandes entreprises. Je signale que plusieurs d'entre elles ont reçu des centaines de millions de dollars du gouvernement depuis quelques années, y compris des millions de dollars dans ce qu'on appelle le mini-budget du ministre des Finances (M. Chrétien) présenté il y a quelques semaines à la Chambre. J'ai fait remarquer comment cette initiative avait échoué.

En dépit de tous les prétendus stimulants de l'économie, nous avons le taux de chômage le plus élevé de tout le monde industrialisé. Nous ne connaissons pas ce taux de chômage seulement depuis un an ou deux, mais depuis quinze ou vingt ans.

Au lieu de stimuler l'économie des riches, des grandes sociétés comme l'INCO, j'ai proposé que le gouvernement réduise sensiblement l'impôt des personnes à faible et à moyen revenus. Je remarque que le Conseil économique du Canada, organisme dont la réputation n'est plus à faire, ainsi que d'autres, ont proposé la même chose comme moyen de stimuler l'économie.

De cette manière, la demande serait accrue et les consommateurs achèteraient davantage de nécessités de l'existence. Cette demande stimulerait, par ricochet, les industries à accroître leur production, utilisant ainsi les capacités inemployées de notre économie.

Je m'inquiète également de l'économie agricole en général et de ce qui se passe dans l'Ouest canadien. La statistique des revenus agricoles montre que dans presque toutes les régions rurales du Canada, le revenu agricole aussi bien brut que net a diminué au cours des dernières années. Le prix du boisseau de blé est beaucoup plus bas qu'il ne l'était il y a une couple d'années. Même si la Commission canadienne du blé a eu du succès dans ses ventes à l'étranger, le prix du grain au Canada montre qu'il y a encore beaucoup à faire en agriculture.

[M. Stevens.]

Un bon nombre de députés, surtout des régions urbaines du Canada, prétendent que cette situation ne touche que l'économie rurale et qu'elle aura peu de répercussions sur la création d'emplois. Je rappellerai aux députés que l'industrie agricole emploie beaucoup de gens. Elle pourrait en employer bien davantage si nous produisions au Canada une plus forte proportion des denrées alimentaires que nous consommons et si nous les transformions et les mettions en conserves chez nous.

On n'a qu'à regarder les statistiques des dernières années pour se rendre compte que le Canada importe de plus en plus de produits alimentaires. L'année dernière, mis à part les céréales et les graines oléagineuses, vous accusions un déficit net de 1.5 million de dollars environ. Si cette tendance persiste, d'après les projections jusqu'à l'an 2,000 qu'a faites le Conseil des Sciences du Canada, le Canada deviendra un net importateur d'aliments, même dans le cas des céréales et des oléagineuses. Voilà qui est tragique pour un pays doté d'une si vaste superficie de terrains cultivés et d'une population aussi relativement faible.

Le gouvernement devrait adopter au nombre de ses priorités celle de veiller à ce que nous devenions auto-suffisants au plan de la production alimentaire. En plus de produire suffisamment d'aliments pour nous nourrir, nous devrions pouvoir apporter une bonne contribution à l'aide internationale à ce chapitre.

Il y a beaucoup de produits alimentaires pour lesquels nous nous suffisons à une certaine époque, mais plus maintenant. Ce genre de situation doit cesser. Si nous nous suffisions à nous-mêmes, non seulement l'agriculture emploierait davantage de travailleurs, mais plus de gens pourraient travailler dans le sud de l'Ontario dans l'industrie fruitière, que ce soit pour l'emballage, la transformation, le transport ou la vente des fruits.

Il faut faire quelque chose au sujet du prix du blé. Il y a environ quatre ans, le gouvernement a fixé à \$3.25 le boisseau le prix plancher du blé vendu au Canada. Ce prix n'a pas été rajusté depuis quatre ans, en dépit du fait que le prix de revient et le coût de la vie soient montés en flèche. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) ont déclaré récemment que le cabinet songe à hausser le prix du blé vendu au Canada.

A mon avis, le prix devrait être fixé à \$5 environ le boisseau. Ainsi, le céréaliculteur pourrait joindre les deux bouts. Il coûte actuellement plus de \$3 pour produire un boisseau de blé, et même autant que \$3.86 d'après certaines estimations. Le blé se vend aujourd'hui à peu près \$2.50 le boisseau. Le grain vendu au Canada au moins devrait rapporter \$5 le boisseau. Cela aiderait le céréaliculteur.

En parlant du revenu agricole, nous devrions songer à la nécessité d'assurer dans toute la mesure du possible le soutien d'une commercialisation ordonnée partout au Canada et pour tous les produits de la ferme. Si les produits sont écoulés sur le marché libre, l'agriculteur n'est pas assuré qu'il touchera un bon prix pour les produits qu'il offre en vente.

S'il est une tendance qui semble s'affirmer au Canada et qui m'inquiète, c'est l'habitude que prennent de plus en plus d'associations de vilipender toute commercialisation méthodique. L'Association des éleveurs ne veut pas d'office de commercialisation. Cargill Grain s'efforce d'enlever à la Commis-